



CASSANDRE, FIGURE DE PROUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Aurélien KALKSTEEN

UPHF

Le personnage mythologique de Cassandre, semble incarner et personnifier parfaitement les femmes victimes de violence conjugale, embrasser leur histoire dénigrée. Cassandre est une princesse troyenne, touchée par la malédiction d'Apollon, qui lui offre le don de prédiction, assorti de la malédiction de n'être jamais crue, alors même qu'elle est porteuse de vérité ; à l'instar de beaucoup trop de victimes, crues rétrospectivement, donnant pour preuve ultime du drame annoncé, la mort ou l'agression.

Cassandre est plus connue parce que l'expression *Jouer les Cassandre* est passée dans le langage commun. Elle est synonyme de mauvaises nouvelles, annonciatrice de catastrophes. On la dit également *Oiseau de mauvais augure*, elle porte une forte charge négative. Cette expression se réactualise notamment avec les questions primordiales du réchauffement climatique, à l'instar de Greta Thunberg venue interpellier les décideurs politiques, autour de ses préoccupations écologiques. Cassandre dénonce, met en lumière des dysfonctionnements par exemple, des dangers, on l'écoute, sans l'entendre, puis on la rejette, plus ou moins violemment et le drame décrit se produit invariablement.

TOUTES DES CASSANDRE ?

Qui est Cassandre ?

Cassandre¹ est une princesse troyenne, fille du roi Priam. Cassandre et son mythe : princesse maudite, par un dieu, pas n'importe lequel, Apollon, dieu des arts, fils de Zeus. Apollon, tomba amoureux de la jeune fille, à la beauté si éclatante qu'on la disait rivaliser avec Aphrodite, déesse de la beauté. Apollon, amoureux, et pour séduire Cassandre, lui offrit le don de voyance en échange

de ses faveurs mais la belle refusa de se donner à lui. Frustré, Apollon, vexé dans son orgueil, assortit le don d'une malédiction (ne pouvant revenir sur son cadeau) : Cassandre ne serait jamais crue de quiconque l'écouterait, malgré la véracité de ses prophéties.

Apollon ainsi le sort de Cassandre : prophétesse elle serait, posséderait des visions sûres mais nul ne pourrait jamais la croire. Elle devint ainsi une sirène sans séduction. Dans sa simplification, la prétendue bonne morale de ce mythe, s'il fallait en tirer une morale, serait qu'il faut en toutes choses respecter ses engagements. Ainsi, depuis l'Antiquité, on tiendrait pour acquis, pour juste, la punition de la jeune femme de refuser de se livrer au désir pressant de l'homme. N'est-ce pas avant tout l'histoire du consentement de la femme ? L'histoire d'un homme qui n'a pas su, tout simplement attendre le moment propice où la femme, objet de son désir, serait prête à s'offrir gratuitement, sans soumission ? L'acceptation légitime qu'un être humain puisse changer d'avis ?

Le Petit Robert² nous renseigne sur la définition de l'engagement. En premier lieu, pour la question de l'engagement, on tombe dans le domaine juridique, l'action de « mettre en gage », il s'agit donc

ici d'un bien matériel et non corporel. Le deuxième sens évoque un engagement en amour : « action de se lier par une promesse ou une convention », il relève donc du lien moral entre deux personnes et encore le dictionnaire annonce un sens « vieilli, désuet ». Il n'est nullement question d'engagement physique. La seule exception dans ce domaine relève du militaire³, ainsi un soldat s'engage dans l'armée où un général engage ses troupes vers une opération. Cassandre serait donc annexée telle un butin de guerre ? Et même dans ce contexte, l'expression prendrait un sens dégradé et justifierait un viol brutal du-dit Apollon, quand bien même fût-il un dieu grec. Pour mémoire, le père de Cassandre et roi de Troie avait lui-même manqué à son engagement, ce pourquoi il avait été vendu, d'où son nom Priam, *celui qui a été vendu*, ce qui ne l'a pas empêché de devenir un roi respecté et un père de famille nombreuse, les Priamides.

« Elles disent comment déterminer un événement digne de mémoire ? Faut-il qu'Amaterasu elle-même s'avance sur le parvis du temple, le visage brillant, aveuglant tous les yeux de celles, qui prosternées, posent leurs fronts sur le sol et n'osent pas relever la tête ? Faut-il que ses rayons [...] incendient la Terre ? Faut-il que sa colère soit exemplaire ? »⁴.

Comment déterminer, nous dit Monique Wittig, un événement digne de mémoire ? Digne d'écoute ? De justice, d'équité ? Que faut-il faire pour être entendues : Femmes porteuses de parole, qui plus est femmes victimes de violence.

Le métier de prophétesse

Les prophètes étaient nombreux dans l'Antiquité et rendaient des oracles, qui étaient très attendus du peuple ainsi la Pythie, rendait ses oracles au temple de Delphes et était très respectée ; Tirésias, un devin masculin perdit la vue à force d'exercer ses dons de lucidité, de visionnaire, ce que l'on considérait comme une grande sagesse. Cassandre et son frère jumeau, Hélénos possédaient tous deux le don de prophétie. Le Python fut le monstre vaincu par Apollon, c'est ainsi qu'il devint le maître des oracles ; or les jumeaux furent trouvés dans un nid de serpents qui leur léchaient les yeux et la bouche.

Hélénos, était un *prophètes*, un prophète capable d'interpréter les signes des dieux, avec des outils tels que l'ornithomancie ou l'art d'interpréter les signes dans les entrailles des animaux, le vol des oiseaux. C'est pour conserver son don inné que Cassandre fit appel à Apollon.

Elle possédait, de ce fait, le don de *man-teia*, ou la mantique, l'art d'entrer en connexion directe avec les dieux, d'être traversée par des visions hiératiques qui la mettaient en état de transe. Elle était possédée des visions de son dieu, Apollon, sans aucun contrôle. Depuis le paléolithique, la femme était considérée comme un vecteur privilégié des dieux⁵, lié à son pouvoir sacré féminin, sa capacité à donner la vie lui conféraient une place surnaturelle.

Les grecs opposaient le verbiage considéré comme féminin⁶ à la capacité intellectuelle d'interpréter les signes des dieux. Le logos ou le raisonnement construit était affaire d'hommes. Les femmes étaient de la sorte exclues de la sphère politique. Cassandre partait déjà avec un désavantage de genre dans le domaine de la prophétie. Apollon n'ayant su faire céder le désir de la jeune femme, il la traversait de ses prédictions et la possédait totalement par ses yeux et sa voix. *Les excès d'enthousiasme*⁷ évoquaient la



Cassandra, Evelyn De Morgan, 1897



Cassandra, J.W. Godward, 1899

passion d'Apollon. C'est d'ailleurs en crachant dans la bouche de Cassandra que la malédiction fut consommée.

Cassandra « ressasse l'impossible des mots », Jean Laude, *Le Dict de Cassandra*.

Cassandra est témoin d'un changement de monde matriarcal et nomade à un monde patriarcal et sédentaire⁸, celui d'Homère et des poètes grecs masculins, Eschyle, Euripide. Cassandra, figure réflexive sur les discours dominants patriarcaux, sur le rôle de la femme, sa capacité à agir dans le monde.

L'HISTOIRE FÉMININE : ENTRE OUBLI ET NÉGATION

Citation : « *L'inaudibilité des femmes nécessite de tracer d'autres chemins et de retrouver « sous le soleil ardent de la passion » des mots « qui pourraient avoir un pouvoir magique »*.

GOUDOT Marie, « Le motif du tapis pourpre », in *Cassandra*, p. 33-34, sous la direction de GOUDOT Marie, Paris, Éditions Autrement, coll. Figures mythiques, 1999. Christa Wolf.

Une Histoire oubliée des femmes

Le mythe met en scène des personnages extraordinaires, uniques, qui réalisent des faits prodigieux. Un simple mortel serait incapable d'affronter les défis des dieux. Le mythe exerce une fonction cathartique, d'expurgation des sentiments. Ses représentations tragiques et ses formes écrites portent en elles une charge subversive, celle de l'écrivain qui vient questionner la cité et analyser la société. L'écrivain est contestataire. Mais qu'en est-il de l'histoire des femmes, de ses représentations dans le mythe ? Les représentations des femmes dans les mythes et par les poètes sont assujetties aux visions masculines⁹ et les rendent objets de leur imaginaire, elles ne sont pas sujets de leur propre désir, de leurs propres aspirations. Les femmes ont souffert d'amnésie, selon Louky Bersianik¹⁰, du fait l'Histoire a été écrite par des hommes, moulant leur propre vision du monde et des femmes, imposant leurs repères masculins, leurs normes aux femmes. Cantonner les femmes à la sphère domestique a forcé les femmes à vivre dissimulées sous un boisseau, a permis d'asseoir la domination des hommes. En France, femmes et enfants appartenaient au chef de famille, selon le code napoléonien de 1804. L'effet Mathilda est venu renforcer cet aspect dominant des hommes tout en rabaisant *de facto* l'intellect féminin. Rabaisser, renier ou minimiser les travaux scientifiques ou artistiques des femmes, voire s'en attribuer le mérite. Comment dans ces conditions avoir accès à une histoire féminine à part entière ? Les femmes ont voulu raconter leur histoire et ont pris la plume pour sortir de cette aliénation en réécrivant de nombreux mythes antiques au féminin. Nicole Brossard nous dit : « en refusant de *surestimer* les femmes, la pensée féminine se prive d'une représentation essentielle à toute mythologie, à tout imaginaire, et conséquemment est incapable de se reproduire » [...] « car sans supports culturels et institutionnels, sans espace mythique et sans ancrage imaginaire, le féminisme ne peut être que ponctuel ».

Il faudrait donc commencer par refonder l'archéologie de l'histoire des femmes, pour pouvoir réécrire des mythes fondateurs et inspirants et ensuite se détacher des visions normées et préformées depuis des siècles d'histoire qui forment un carcan social. À l'instar de

Cassandra, la prophétesse affranchie de l'ordre du temps : voir la réalité intérieure des choses, connaître son passé, avoir conscience du présent, interpréter les signes visibles de la surface sensible et enfin agir sur son futur.

Des chasses aux sorcières au féminicide

L'angle réflexif de Silvia Federici¹¹ est très intéressant et présente des similitudes avec Cassandra, une femme parmi d'autres, qui plus est étrangère, barbare, une sorcière qui dérange, comme le laisse suggérer l'une des étymologies de son nom, Cassandra, *celle qui embarrasse les hommes*. Silvia Federici nous expose l'idée d'une guerre mondiale contre les femmes dont le début remonterait à l'histoire du « capitalisme », au Moyen-Âge, à la refonte de nouvelles formes d'accumulation du capital : expropriations des terres, destructions des lieux communautaires et intensification de l'exploitation du corps des femmes.

L'usage de répression et de violence extrême à l'encontre des femmes fut monnaie courante lors des chasses aux sorcières entre le XV^e et le XVIII^e siècle, les tortures et bûchers en place publique également, pour instituer une peur viscérale obligeant alors les Femmes à rentrer dans le rang assigné par une société d'hommes. Comme justification aux violences de masse contre les femmes, on les disaient se faire l'incarnation de l'ennemi intérieur, du mal absolu, Satan. Il s'agissait surtout d'exclure de la société des femmes libres, guérisseuses, sages-femmes ou ancêtres, passeuses de savoir aux jeunes filles, un savoir considéré comme subversif puisque dérangeant l'ordre voulu. L'avènement en force du catholicisme fut évidemment un argument massue pour canaliser L'Éros féminin, son désir et son corps. Cette division du pouvoir profitait à l'élite capitaliste masculine¹². Le corps de la femme devait être canalisé par la force économique et produire de bons travailleurs, de plus en plus corvéables.

Les chasses aux sorcières ont institué un régime de terreur féminin sans précédent, un nouveau modèle de féminité a émergé : asexuées, obéissantes, dociles et résignées à la soumission masculine. On relégué les femmes à la sphère domestique dévaluée par le capitalisme puisque non rémunérée.

On observe le même revirement historique de la figure de Cassandre¹³, certes identifiable par son mythe relativement stable sans pour autant se figer et en évolution au fil des siècles : la vision d'Eschyle, lui accorde une place de sage, une figure respectée de prophétesse, liée au pouvoir féminin originel sacré, intimement liée au divin par sa capacité de donner la vie. D'ailleurs, le délire mantique, de vision en état de transe se traduit dans une douleur comparable à celle de l'accouchement ; ce pourquoi les femmes étaient considérées comme vecteur privilégiées de la parole divine. Dans cette vision eschyléenne, Cassandre est douée de mantique et de prophètes, elle porte en elle toute la complétude du don visionnaire, à la fois vecteur des dieux et à la fois capable d'intellectualiser les signes, de les traduire au commun des mortels. À partir du Moyen-Âge, elle perd son statut de prophétesse pour devenir une sorcière, se liant au malin pour accomplir ses prophéties, se voit entraînée vers la *magie noire*. Elle porte une valeur inversée négative qui la fait traiter de « folle », d'où l'oiseau de *mauvais augure* que l'on connaît aujourd'hui. Elle est niée dans sa capacité à transmettre les données et à interagir dans la sphère sociale, politique.

La Cassandre contemporaine porte justement cet aspect politique subversif, dérangeant, ainsi Giraudoux¹⁴ dénonce les mensonges d'État et la célébration du culte de la personnalité, celle de Christa Wolf¹⁵ est en recherche d'identité.

VIOLENCES ET FÉMINICIDES

Un Système négationniste des violences

Quand la chose est dite, elle existe, où le pouvoir des mots :

« Nous préférons châtier celui qui appelle l'acte par son nom que celui qui le comment »¹⁶

En d'autres termes, nous préférons pénaliser celui qui dénonce plutôt que le coupable, stigmatiser la victime plutôt que l'agresseur, amalgamer le message à son message, l'en rendre responsable.

On se donne l'illusion de supprimer le mal en ignorant celui qui le profère. La violence domestique contre les femmes demeure encore trop souvent tolérée par les tribunaux et la police comme une réponse légitime de l'homme au refus de

la femme de se soumettre et d'effectuer les tâches ménagères. La violence a toujours été implicite puisque l'homme était détenteur du salaire, lui donnant le pouvoir de superviser le travail domestique non payé des femmes.

On touche ici, au point aveugle de notre société, à l'inaudible discours porteur d'une violence telle qu'il devient dès lors impossible de l'*entendre* parce qu'insoutenable. L'horreur des camps de concentration en est un exemple frappant. Combien de juifs n'ont pas fui parce qu'une telle inhumanité n'était pas concevable, altérant leur jugement, de l'intolérable exactitude du réel. Les facultés humaines de lucidité, d'esprit critique, et de recherche d'autonomie de la pensée, vouent Cassandre à la stigmatisation, sa voix devient inaudible ; à l'instar des victimes de violence. Christa Wolf décrit ce point aveugle comme tel :

« En terme de physiologie, il s'agit d'une tâche insensible à la lumière sur la rétine des vertébrés. [...] Au sens figuré, le point aveugle signale la faiblesse de perception, souvent le refus de certains segments de la réalité ou particulièrement de stimulants moraux. [...] mécanismes de protection contre des vérités et des connaissances qui, à un certain moment seraient insoutenables ».

Cassandre, vient questionner notre représentation de la place accordée à la parole au féminin. Dans l'espace public, les différences de genre s'observent, ainsi l'homme *parle* mais la femme *bavarde*, cette différence de traitement vient forcément minimiser la parole de la femme et ce phénomène s'accroît lorsqu'il s'agit de dénoncer des violences.

Patrizia Romito¹⁷ relate les descriptions du psychiatre Judith Hermann, et de l'existence d'un *système négationniste* des violences qui empêche de détecter les violences et de protéger les victimes, le désengagement moral mis en œuvre : culpabilisation des victimes, euphémismes, division et dilution de la responsabilité, négligence ou falsification des conséquences. Tout ces mécanismes en action permettent de justifier l'inaction, voire la complicité. Le parcours de la femme victime de violence est semé d'embûches, dans tout son parcours institutionnel et sa prise en charge, y compris le traitement médiatique, et « selon

ses dires ». En 2021, 87% des violences étaient commises par des hommes sur des femmes. Les chiffres tournent en général autour de 80%, à la lumière de cette information, le système de communication devrait permettre d'*entendre* les voix des femmes avant le passage à l'acte, le meurtre et présupposer que les femmes ne sont pas *toutes des menteuses*.

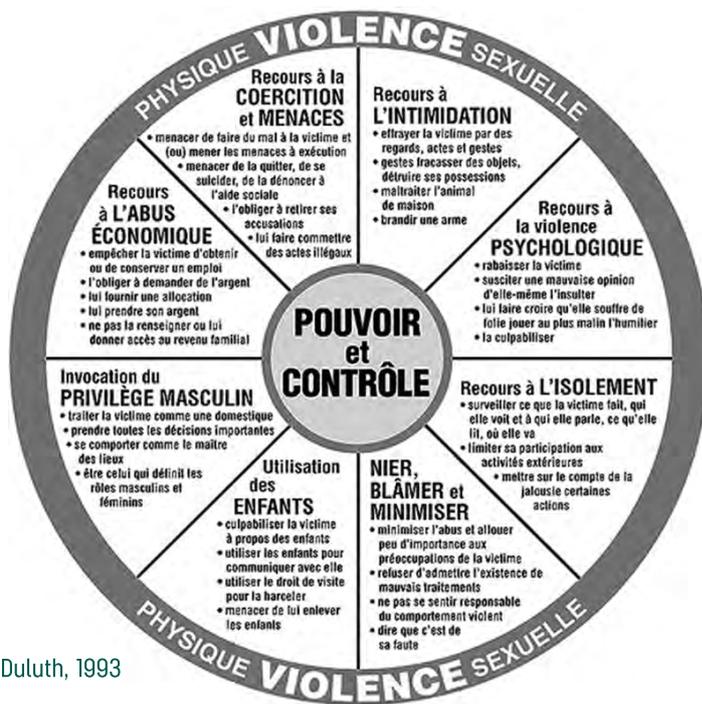
Des violences de genre

En 1976, à Bruxelles, se réunissait le Tribunal international des crimes contre les femmes. Vingt mille femmes du monde entier venues échanger autour des violences qu'elles avaient subies : mutilations, mariages forcés, le viol, la stérilisation forcée, la maternité forcée, la lobotomie comme traitement de la dépression, l'incarcération en hôpital psychiatrique¹⁸.

Loin de la *bride à ménagère*, cet outil destiné à empêcher la femme de parler, de témoigner, et servant à l'humilier publiquement, les femmes cherchent aujourd'hui à se faire entendre pour que cessent les violences de genre. Dans les années 1980, le terme de féminicide a été créé, pour désigner spécifiquement un crime de genre, d'un homme sur une femme et se fondant sur le désir de l'homme de domination et de contrôle de l'autre, favorisé par une moule de société patriarcale.

La charte de Biderman¹⁹ des tortures psychologiques a été employée initialement, en 1957, pour décrire les tortures psychologiques subies par les soldats américains pendant la guerre de Corée. Il existe 8 méthodes de coercition : isoler la victime, monopoliser la perception, induire l'épuisement, menacer, se montrer indulgent occasionnellement, démontrer la toute puissance du pouvoir, dénigrer la victime, exiger des actions stupides et insensées. Ces mécanismes de coercition sont les mêmes induits dans le système des violences conjugales. On parle alors de contrôle coercitif²⁰ qui est un contrôle généré d'un homme sur une femme.

La roue de la violence de Duluth décrit les violences de manière similaire avec quelques précisions : coercition et menaces, intimidation, violence psychologique, isolement, nier, blâmer la victime, utilisation des enfants, invocation du privilège masculin, et enfin l'abus éco-



Roue de Duluth, 1993

nomique. Loin de diminuer, les violences faites aux femmes sont en augmentation, et constituent un fléau mondial.

Cassandre, adolescente, fut enfermée par son père dans une grande tour, pour l'empêcher de parler, son père ensuite complice du dieu Apollon, terreau familial comme facteur de risque de devenir une victime à l'âge adulte. Humiliée ensuite par un homme, qui de rage de ne pouvoir la posséder, fait en sorte de museler sa voix, la rendre inaudible, « in-croyable », encore, quoi qu'elle porte comme message. Apollon prend dès lors, le contrôle total de sa personne à travers les mots, la mettant en état de transe. Une femme violentée, dans l'état de bouleversement peut apparaître, à l'instar de la princesse, en état de transe, et passer pour *folle*, jouant en faveur de l'agresseur. Et même lorsqu'elle arrive à s'expliquer, sa parole semble brouillée, sa voix de femme *inaudible*, parce que femme, pa-

role trop souvent considérée comme du *verbiage* indigne d'intérêt.

Violée ensuite par Ajax le Petit, kidnappée par Agamemnon comme butin de guerre puis sauvagement assassinée par Clytemnestre, l'épouse jalouse. Cassandre la prophétesse vénérée au statut dégradée de sorcière, de folle. Cassandre ou l'histoire d'un mythe du consentement enfreint, d'un enlèvement qui n'aurait pas eu lieu (celui de la belle Hélène), d'une guerre qui n'aurait pas eu lieu, de tueries sanglantes également. Et même en toute fin de vie, le mythe refuse à Cassandre l'expression d'une sororité salvatrice, la jalousie vient s'élever comme couperet final, la division féminine comme outil ultime de soumission. Cassandre, une voix *juste*, de femme, qui s'est élevée et que l'on a pas écoutée ni crue.

Combien de Cassandre faut-il pour qu'une seule femme soit entendue ? ■

BIBLIOGRAPHIE

D'HUY, J., *Retour sur la femme-oiseau. Mythologie française*, SMF, 2018.

DUPRÉ, L., « Écrire le mythe : déconstruction ou recyclage ? », in Zupancic M. (dir.), *La mythocritique contemporaine au féminin. Dialogue entre théorie et pratique*, Paris, Éditions Karthala, 2016.

FEDERICI, S., *Une guerre mondiale contre les femmes, des chasses aux sorcières au féminicide*, Paris, La fabrique Éditions, 2021.

GIRAUDOUX, J., *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, Paris, Grasset, 1935.

HAMILTON, E., *La mythologie, ses dieux, ses héros, ses légendes*, Allier (Belgique), Éditions Marabout, 1997.

IRIARTE, A., « Le chant interdit de la clairvoyance », in Goudot, M., *Cassandre*, Paris, Éditions Autrement, coll. Figures mythiques, 1999.

LÉONARD-ROQUES, V., « Essai d'approche socio-poétique de la figure de Cassandre : l'exemple du motif des prophéties de l'Antiquité à nos jours », *Sociopoétiques*, vol. 1, 2016.

PÉRIER, I., « Cassandre ou la mémoire d'un mythe matriarcat », in Léonard-Roques, V., Mesnard, P. (dir.), *Cassandre, Figure du témoignage*, Paris, Éditions Kimé, coll. Entre Histoire et Mémoire, 2021.

RÉMY M., LOUKI B., « Les agénésies du vieux monde, L'Intégrale, Outremont (Québec), 1982 », *Les Bulletins du GRIF*, n°7, 1982.

ROMITO, P., « Les violences conjugales post-séparation et le devenir des femmes et des enfants », *La revue internationale de l'éducation familiale*, vol. 29, n°01, 2011, pp. 87 à 105.

WITTIG, M., *Les Guérillères*, Lonrai, Éditions de Minuit, 1969.

WOLF, C., *Cassandre, les prémisses et le récit*, Paris, Alinéa, 1985.

1 HAMILTON E., 1997.

2 Le Petit Robert, 2011.

3 CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

4 WITTIG, M., 1969, p. 37.

5 D'HUY, J., 2018, pp. 7-9.

6 IRIARTE, A., 1999, p. 42.

7 IRIARTE, A., 1999.

8 PÉRIER, I., 2021, p. 243.

9 DUPRÉ L., 2016, p. 43.

10 RÉMY M., LOUKI, B., 1982, pp. 22-23.

11 FEDERICI, S., 2021.

12 FEDERICI, S., 2021.

13 LÉONARD-ROQUES, V., 2016.

14 GIRAUDOUX, J., 1935.

15 WOLF C., 1985.

16 WOLF, C., 1985.

17 ROMITO, P., 2011.

18 FEDERICI, S., 2021.

19 <https://humanrights.ucdavis.edu/projects/the-guantanamo-testimonials-project/testimonies/testimonies-of-the-defense-department/military-training-materials>

20 Voir : Prigent Pierre-Guillaume et SUEUR Guénola sur le contrôle coercitif.